

SÉANCE DU 02 MARS 2015

DELIBERATION N° DEL010-15

Accusé de réception en préfecture
038-213801798-20150302-DEL010-15-DE
Date de télétransmission : 06/03/2015
Date de réception préfecture : 06/03/2015

L'an deux mille quinze, le 2 mars à dix-neuf heures,
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 24 février 2015 s'est réuni à la mairie en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Présents :

M^{mes} I. BEREZIAT, A. BONNIN-DESSARTS, S. BRANON-MAILLET, M. BREUILLE, S. CUSSIGH, C. EGEA, C. FERRACIOLI, M. GERACI, V.GOYVANNIER, G. LE CLOAREC, C. PICCA, C. ROULAND, C. TISON et MM. R. BAH, P. BERTHOLLET, Y. BOUCLIER, S. DUBOIS, A. DUSSERRE, H. EL GARÈS, J. FABBRIO, D. FINAZZO, J-P. GABBERO, B. LEBRUN, G. MORIN, J. PAVAN, Y. PERRIER, C. SERGENT, P. VERRI.

Pouvoirs :

M^{me} Nadège AMBREGNI (Pouvoir à Georges MORIN en date du 02/03/15)

M. Andy DUSSERRE a été élu secrétaire de séance.

OBJET : Attribution de subventions au collège du Chamandier dans le cadre de voyages culturels et linguistiques.

Rapporteur : Christine PICCA

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

Dans le cadre de projets d'établissement inscrits au sein d'un contrat d'objectifs, plusieurs voyages culturels et linguistiques sont proposés durant l'année scolaire aux collégiens giérois dont :

- Un voyage intitulé « **Développement linguistique de l'Anglais** »

Ce voyage aura lieu du 17 au 22 mai 2015 (5 nuitées) pour l'Angleterre et du 19 au 22 mai 2015 pour Londres (3 nuitées). Il prévoit la visite des grandes villes dont Oxford et l'intégration des élèves des classes de 3^{ème} et 4^{ème} au sein d'une famille d'accueil afin de permettre de découvrir la culture et les traditions locales.

25 élèves giérois de 4^{ème} sont concernés par le voyage en Angleterre.

28 élèves giérois de 4^{ème} et 3^{ème} sont concernés par le voyage à Londres.

- Un voyage intitulé « **Développement linguistique de l'Espagnol** »

Ce voyage aura lieu également du 18 au 23 mai 2015 (5 nuitées). Il prévoit la visite de Bilbao, San Sebastian, Santander et l'intégration des élèves au sein d'une famille d'accueil.

18 élèves giérois de 3^{ème} sont concernés par ce voyage.

Afin de diminuer le coût pour les familles giéroises et d'encourager ce type d'initiative, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de verser une subvention de la commune de **5 € par nuitée et par élève** et donc d'octroyer une subvention globale de **1 495 €** pour l'ensemble des séjours, dont le détail suit :

- Séjour « Développement linguistique de l'Anglais » : 5 nuitées X 25 élèves x 5 = 625 €
3 nuitées x 28 élèves x 5 = 420 €

- Séjour « Développement linguistique de l'Espagnol » : 5 nuitées x 18 élèves x 5 = 450 €

- de dire que cette subvention est à verser à l'ordre de l'agent comptable du collège du Chamandier – Gières,
- de dire que ces crédits sont inscrits au budget ville de l'exercice 2015.

Conclusions :

La présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Ont signé au registre
les membres présents.

Gières, le 02 mars 2015.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Pierre VERRI